

Commentaires de Jean-P. Vézina

Jean-P. Vézina

Volume 50, numéro 4, octobre–décembre 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/803066ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/803066ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vézina, J.-P. (1974). Commentaires de Jean-P. Vézina. *L'Actualité économique*, 50(4), 549–552. <https://doi.org/10.7202/803066ar>

DÉBAT

« Une politique économique québécoise »

« Une politique économique québécoise » est le titre d'un document diffusé par le ministère de l'Industrie et du Commerce (Québec). Compte tenu de l'importance des problèmes que soulève ce document, la direction de L'Actualité Economique a jugé bon de demander à divers économistes leurs commentaires. Ce sont ces commentaires qui sont résumés ci-dessous.

JEAN-P. VÉZINA

Ecole des Hautes Etudes commerciales (Montréal)

Il convient de bien situer la place et les objectifs du documents du ministère de l'Industrie et du Commerce, intitulé *Une politique économique québécoise*. Comme je l'ai déjà mentionné en avant-propos dudit document, le but premier de ce rapport était de fournir à chacun des ministères et organismes gouvernementaux, directement impliqués dans le développement économique, les principaux éléments permettant, si possible, d'établir un consensus sur le diagnostic des problèmes majeurs de l'économie, leurs causes et leurs caractéristiques fondamentales du développement de l'économie du Québec. C'était, ensuite, de dégager les grandes orientations du développement et d'illustrer par des propositions concrètes et des recommandations plus spécifiques, touchant un certain nombre de secteurs ou de domaines importants, les moyens concrets d'amorcer la réalisation de ces objectifs.

Il n'est pas facile de résumer en quelques pages les questions soulevées dans ce rapport et surtout les nombreuses recommandations qui y sont faites. La meilleure façon serait peut-être de faire ressortir les points saillants de chacune des grandes parties du document en ignorant, parmi les mesures suggérées, celles qui sont de nature très spécifique et en se limitant aux grandes orientations.

1) *Bilan et perspectives de l'économie du Québec*

— La croissance de l'économie du Québec est bien en deçà de son potentiel, compte tenu de la main-d'œuvre et des ressources disponibles, du stade d'industrialisation atteint, etc.

- La croissance depuis 1960 a été largement soutenue par les investissements sociaux. De même la demande des particuliers en biens et services, c'est-à-dire la consommation des ménages, a été nettement influencée par l'accroissement des paiements de transfert.
- L'économie du Québec prend lentement mais constamment du retard par rapport à l'ensemble de l'économie canadienne.
- La croissance économique des prochaines années ne peut être assurée que par un accroissement très substantiel des investissements dans les secteurs productifs.

2) *Les causes fondamentales du problème structurel*

- S'il existe un consensus pour affirmer que le problème majeur de l'économie du Québec en est un de structure, peu de travaux ont porté sur les causes fondamentales du problème, ce qui explique pour une large part l'absence d'unanimité sur les moyens à mettre en œuvre pour remédier à la situation.
- Au cours de la dernière décennie, la croissance très rapide des revenus dans les pays industrialisés a sensiblement modifié la structure de consommation et conséquemment la structure de production. La nécessité de lancer continuellement sur le marché de nouveaux biens (de consommation et d'équipement) et services fait que l'innovation est devenue, plus que jamais, la condition primordiale du succès.
- Les pays qui ont obtenu le plus de succès sur le plan de l'innovation sont ceux où les agents économiques ont démontré beaucoup d'intérêt et d'esprit d'initiative dans la perception des besoins et l'anticipation des possibilités offertes par les inventions.
- La libéralisation du commerce international constitue un autre phénomène très important en voie de modifier considérablement les conditions de la croissance. Non seulement l'entreprise a plus de difficulté à pénétrer les marchés extérieurs mais il devient également plus difficile de conserver ses positions sur son propre marché. Cette tendance confère à l'innovation une importance encore plus grande qu'on peut même qualifier de capitale.
- Nécessairement les pays se verront forcés d'accroître leur spécialisation, c'est-à-dire qu'ils tenteront de prendre une avance technologique dans quelques domaines ou secteurs bien précis. Cette spécialisation est d'autant plus importante pour un pays peu peuplé que ses ressources sont plus limitées.
- Les changements survenus dans la structure de consommation et l'accroissement des échanges commerciaux ont des répercussions

marquées sur l'importance relative des facteurs de localisation industrielle. Pour les pays développés, les facteurs de localisation tels que la présence de richesses naturelles, une main-d'œuvre abondante, des coûts salariaux moins élevés, etc., ont perdu et continueront de perdre de leur importance par rapport au critère « marché ».

- Le Québec est loin d'être avantagé par rapport à ses concurrents immédiats sur le plan du marché. La situation est encore plus déplorable au niveau de l'innovation.
- Ces changements à l'échelle internationale font que le rythme d'expansion de l'économie du Québec dépendra de plus en plus du dynamisme interne de la population, c'est-à-dire de la volonté d'agir et des capacités d'entrepreneurship de la population autochtone. Les investissements étrangers, notamment dans le secteur de la fabrication, sont et seront de plus en plus insuffisants. Le défi à moyen et à long terme que doit relever le Québec tant sur le plan économique que social est donc d'amener un accroissement des initiatives autochtones, une participation accrue des Canadiens français au développement.
- L'accroissement d'initiatives autochtones ne peut se faire sans une action concertée des principaux agents économiques et l'Etat doit nécessairement y jouer un rôle d'instigateur et de leader. Il faut donc, d'une part, modifier l'orientation de l'action du gouvernement du Québec et, d'autre part, accroître très nettement ses interventions.

3) *Une politique économique québécoise*

- Une politique économique se définit comme étant la mise en place d'une série de mesures coordonnées en vue d'atteindre des objectifs préalablement définis. La politique économique donne les grandes orientations, le cadrage nécessaire pour élaborer les politiques sectorielles.
- Les objectifs d'une politique économique se définissent en termes de croissance du P.N.B., du revenu personnel, de l'emploi, des prix, etc. Ces buts ultimes, le plus souvent exprimés quantitativement, sont normalement poursuivis par tous les pays et ils ne peuvent être tellement différents au Québec.
- Le gouvernement du Québec n'a pas tous les outils nécessaires pour influencer toutes les variables clés de la croissance, ce qui rend peu utile une planification économique globale et chiffrée. Il peut cependant se donner une politique cohérente et agir dans une foule de domaines, surtout au niveau structurel, en vue d'améliorer la situation économique et stimuler la croissance.

- Compte tenu du fait que la priorité des prochaines années doit absolument être donnée au développement économique et qu'il ressort que fondamentalement une croissance économique satisfaisante pour l'avenir repose sur un dynamisme accru des agents économiques québécois, il devient impérieux que le gouvernement du Québec intervienne beaucoup plus largement dans l'économie en poursuivant trois grands objectifs principaux :
 1. favoriser l'initiative interne (autochtone) notamment en suscitant un esprit d'innovation et une mentalité « exportatrice » ;
 2. intégrer le secteur étranger afin d'en retirer le maximum d'effets bénéfiques pour les Québécois et l'économie du Québec ;
 3. rationaliser l'action du secteur public en vue d'un plus grand développement économique social et culturel.
- Les interventions du gouvernement du Québec peuvent être divisées en deux grandes catégories : les mesures incitatives et de contrôle et les interventions directes, c'est-à-dire comme producteur.
- Les économies nationales des différents pays industrialisés se sont développées avec le concours des gouvernements qui ont aidé financièrement et techniquement le secteur privé autochtone et qui l'ont protégé contre les importations de marchandises et les investissements massifs en provenance de l'étranger. C'est sous cet angle que justement le développement économique du Québec doit être envisagé, ce qui implique une modification sensible des priorités. Des mesures énergiques s'imposent en particulier sur le plan de l'organisation de l'aide à l'entreprise autochtone, de la mise en marché, de la recherche et de l'innovation, de même que sur le plan du contrôle et de l'intégration des investissements étrangers.
- Il est devenu tout aussi urgent que l'Etat utilise davantage et de façon plus rationnelle et cohérente les outils qu'il s'est donnés dans quelques secteurs, par la création d'entreprises exerçant une activité industrielle ou commerciale.
- Enfin il importe, s'il y a consensus à la fois sur les causes du sous-développement et les grandes orientations de la politique économique d'entreprendre ou de poursuivre, à la lumière de ce cadrage, l'élaboration de politiques sectorielles qui définiront de façon plus élaborée et spécifique les mesures à mettre en place dans tous les secteurs économiques.

*

* *